
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Mont-d'Adour (Gers) qui félicite la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Mont-d'Adour (Gers) qui félicite la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 423;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24197_t1_0423_0000_14

Fichier pdf généré le 21/07/2021

[*Les Membres de la Sté Républ. et montagnarde de Savenay, à la Conv. ; Savenay, 20 Mess. II*] (1).

Citoyens Représentants,

Il serait difficile de vous exprimer avec qu'elle enthousiasme et qu'elle transport d'allégresse, la Société populaire de Savenay a appris les victoires glorieuses et à jamais mémorables remportées sur les satellites des despotes coalisés. Des chants patriotiques, des danses autour de l'arbre de la Liberté, entremêlés de cris prolongés, Vive la République, la Convention, le Comité de Salut public, ont succédé à ces importantes nouvelles. L'effusion de notre joie a été, si l'on peut le dire, égale aux sentiments d'indignation et d'horreur que nous avons éprouvé au récit des attentats commis par des monstres envers deux intrépides et constants soutiens du peuple.

Oui, nous ne cesserons de le répéter avec tous les amis de la Liberté et de l'Égalité, restez, Citoyens Représentants, à votre poste, la patrie vous en convie.

S. et f.

DORCEMAINS (*secrét.*), LEMERCIER (*1^{er} secrét.*),
Z. R. BAGUEZ (*présid.*).

31

Les administrateurs du district de Mortagne, département de l'Orne, écrivent à la Convention nationale que des biens d'émigrés, estimés 7370 liv., ont été vendus 16950 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

32

La société populaire de Mont-d'Adour, département du Gers, félicite la Convention nationale sur ses travaux.

Renvoi au comité d'instruction publique (3).

[*La Sté popul. des amis de la Liberté et de l'Égalité, séante à Mont-d'Adour* (4), à la *Conv. ; Mont-d'Adour, 10 Prair. II*] (5).

Représentans de la nation française,

Encore une fois vous avez bien mérité de la patrie, en rendant le décret immortel du 18 floréal.

Le fanatisme est terrassé, l'aristocratie anéantie, la calomnie confondue.

A l'exemple des anciens législateurs des peuples, vous avez solennellement reconnu l'existence d'un être-Suprême et l'immortalité de l'ame. Il ne manquait que cette dernière feuille aux lauriers qui

(1) C 314, pl. 1254, p. 17.

(2) P.V., XLII, 115. M.U., XLII, 136.

(3) P.V., XLII, 115.

(4) Ci-devant St-Mont, distr. de Nogaro, départ^t du Gers.

(5) C 314, pl. 1254, p. 18.

ceignent vos fronts; vos noms respectables inscrits au temple de mémoire passeront d'âge en âge à la postérité la plus reculée.

Puisse l'être suprême, que nous reconnaissons avec transport, puisse-t-il couronner vos travaux immortels et achever par Votre philosophie bienfaisante la liberté du monde.

Déjà, partisan sincère de notre système révolutionnaire, le peuple polonais se réveille et jette les fondemens de son bonheur. C'est à vous, législateurs philanthropiques, à lui prêter des moyens tyrannicides. Si le plus saint devoir d'un peuple opprimé est l'insurrection, le plus sacré d'un législateur puissant et libre est de lui prêter une main secourable et fraternelle. Que l'histoire de la révolution française et celle de nos actions héroïques soient donc traduites en langue polonaise; que cette nation généreuse sache ce que nous avons fait pour apprendre ce qu'elle doit faire.

Et toi, fameux Kosciusko, poursuis tes généreux efforts contre les oppresseurs de ton pays, et mérite le titre glorieux de restaurateur de la Liberté.

Tels sont, Citoyens législateurs, nos vœux bien ardents pour le bonheur et l'affranchissement des peuples; Veuillez y avoir égard en acceptant le témoignage de notre reconnaissance profonde.

VITAL Robert (*présid.*), DUBOS fils (*secrét.*),
CUTAREL (*secrét.*).

33

La société populaire de Vallée-d'Erieu, département de l'Ardèche, félicite la Convention nationale sur les mesures par elle prises pour protéger la justice et la vertu, la remercie de l'envoi du représentant du peuple Guyardin, qui, par son zèle et sa sagesse, a fait le bonheur du département de l'Ardèche: elle ajoute que les citoyens redoublent d'activité pour l'extraction du salpêtre, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[*La Sté popul., et republ. de vallée d'herieu à la Conv. ; 20 mess. II*] (2).

Dignes Representans, d'un peuple Libre

La société populaire et républicaine de vallée d'herieu, cy-devant St fortunat, chef-lieu de canton, district de Coiron, département de l'ardèche, vient, conjointement avec la Municipalité, et le Comité de Surveillance, qui en sont membre, vous présenter leurs félicitations sur le décret solennel, et à jamais mémorable, par lequel vous avez déclaré à toutes les nations que le peuple français reconnoit l'existence de l'Être Suprême et l'Immortalité de l'ame.

Les ennemis de notre révolution, et de l'humanité, espéra[ie]nt sans doutte qu'an dégradant le peuple, par l'affreux système de l'athéisme, et l'avil-

(1) P.V., XLII, 116.

(2) C 314, pl. 1254, p. 19.